



frais de vétérinaire disproportionnés

Par **ridolina**, le **22/09/2011** à **13:30**

J'ai été escroquée par un vétérinaire qui m'a facturé, sans devis préalable, une somme de 240 euros pour soigner ma chienne d'une pyodermite banale. Il voulait également me vendre des aerosols pour 158 euros et opérer ma chienne de 15 ans pour un kiste bénin, en me proposant un devis de 850 euros. Je précise qu'il ne s'agissait pas de mon vétérinaire habituel. Existe-t-il un recours contre des personnes de ce genre qui ne sont plus des vétérinaires mais des escrocs?

Par **janus2fr**, le **22/09/2011** à **13:38**

Bonjour,
Il me semble bien que les tarifs sont libres.

Par **ridolina**, le **23/09/2011** à **07:20**

Je sais que les tarifs sont libres mais il doit bien exister une déontologie chez les vétérinaires. Je n'ai jamais rencontré un "professionnel" de ce genre là en ce qui concerne les vétérinaires. Il en avait plus après ma CB qu'autre chose.